



GEMENG
JONGLËNSTER

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00-12h00
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

Junglinster, le 27 mai 2021

PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 26 mars 2021 le conseil communal a approuvé le règlement d'ordre intérieur de l'immeuble « Parmentier » à Junglinster.

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 28 mai 2021 au 11 juin 2021 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

le secrétaire

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The first signature is on the left, under the label 'Le bourgmestre'. The second signature is on the right, under the label 'le secrétaire'. Below the signatures is the official seal of the Administration Communale Junglinster, which is circular and contains the text 'Administration Communale' and 'Junglinster' around a central emblem featuring a crown and a shield.